

## ANNEXE 2

### PROGRAMME ACTION 2018

#### Mettre en place une exposition collective des 10 musées de la Conservation

- Charte : Charte 2014-2025
  - Axe : O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
    - Objectif : M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens
  - Projet : 1-P122-3 Accompagner les actions collectives permettant d'accroître l'attractivité des sites et de renforcer les réflexes de coopération

Calendrier prévisionnel :

Année 2017 - 2018

#### Contexte :

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord a mis en place un dispositif mutualisé de Conservation bénéficiant aux musées volontaires regroupés en réseau et répartis sur le territoire. Ces musées, souvent de petite taille, proposent un projet d'exposition itinérante collective qui permettra de les faire connaître sur le territoire des Vosges du Nord, mais aussi au-delà dans les villes importantes de la nouvelle Région du Grand Est. (Strasbourg, Metz, Nancy, Reims).

L'exposition « D'ici et d'ailleurs » posera la question des mobilités humaines, des innovations techniques et de leurs transmissions, mais aussi de l'imaginaire qui met en œuvre la vision d'un territoire et sa perception de l'ailleurs.

L'exposition permettra de présenter des hommes d'ici et d'ailleurs qui ont façonné, à travers les siècles, le territoire des Vosges du Nord.

Elle mettra l'accent sur les hommes d'ici qui ont fait connaître le territoire ailleurs par leur savoir-faire et leur culture ; elle montrera que ceux qui ont enrichi le territoire d'ici sont venus d'ailleurs. L'exposition explorera ces interactions représentées par les collections et mettra en lumière ces particularités qui ne sont pas toujours bien connues des publics, voire des habitants des Vosges du Nord.

Il s'agit d'une exposition destinée au grand public, local (en priorité) et touristique. Le public visé en priorité est le public familial. Grâce à une médiation adaptée, innovante et collaborative ainsi qu'à l'utilisation de médias et de techniques numériques interactifs, cette exposition permettra de renforcer les liens entre les habitants et leur patrimoine au travers d'une thématique spécifique.

Les 10 à 12 lieux de présentation choisis sont des lieux originaux (entreprises, festivals...), voire des sites culturels importants hors Conservation mutualisée (châteaux, médiathèques, centres culturels, synagogue, église, hôtels de Région, des Départements...) possédant les infrastructures nécessaires à la bonne présentation de l'exposition, mais également ouverts à tous dans l'espace public. Itinérant à la fois sur le territoire du Parc naturel et dans les villes alentours, puis dans toute la région, voire à l'échelle transfrontalière, cette exposition servira à créer des liens entre tissu rural et tissu urbain et de contribuer à l'ouverture du territoire vers le monde.

Le format de l'exposition sera modulable selon les lieux d'accueil. Grâce aux techniques multimédia, les collections seront présentées physiquement et sur un support multimédia interactif permettant de les explorer à travers une extraction de la base de données inventaires.

## Objectifs :

### 1/ À l'échelle du réseau et du territoire

Conquérir des nouveaux publics, notamment ceux qui ne visitent pas ou peu les musées.

Donner une visibilité au réseau des musées regroupés au sein de la Conservation. Cette exposition collective participe à la volonté des élus, des musées et des acteurs culturels du Parc de construire un projet culturel commun du territoire. « D'ici et d'ailleurs » donnera une nouvelle vision de ce territoire et contribuera à sa connaissance et son rayonnement au-delà des limites du Parc.

De plus, cette exposition permet :

d'améliorer l'image et la cohésion du réseau de musées de la Conservation ;

de faire évoluer le réseau dans ses pratiques par la mise en place de projets collectifs de grande ampleur.

## Descriptif :

En 2017, le SYCOPARC a engagé une phase de conception de la muséographie de l'exposition.

L'année 2018 sera consacrée à la réalisation du projet muséographique, ainsi qu'au vernissage et à l'itinérance de l'exposition. Contenu du programme 2018 :

- Réalisation et planification de l'itinérance de l'exposition.
- Communication.
- Evaluation (à définir).

**Budget prévisionnel global : 65 000 € dont 20 000 € réalisés en 2017.**

<b>Plan de financement prévisionnel :</b>		<b>2018</b>
	DRAC	18 000 €
	Région Grand-Est (crédits culture)	11 000 €
	Conseil Départemental du Bas-Rhin (crédits culture)	10 000 €
	Communes	6 000 €
	<b>TOTAL</b>	<b>45 000 €</b>

## Réalisation de l'exposition et mise en place de l'itinérance (2018)

<b>Ressources humaines :</b>	Eric BRUA, Isabelle VERGNAUD-GOEPP, Elen GOUZIEN, Carine SCHUTZ, Sophie WESSBECHER,
<b>Calendrier :</b>	01/01/2018 - 31/12/2018

### Descriptif de la phase :

- Réalisation du projet muséographique élaboré en 2017.
- Création et réalisation des supports de communication : film teaser montrant le montage et le démontage de l'exposition en accéléré.
- La formation au montage et démontage de l'exposition.
- La maintenance du matériel.

L'exposition collective sera proposée entre fin 2018 et décembre 2020 sur une douzaine de lieux sur le territoire, dans les villes-portes (Haguenau, Sarreguemines...) et les grandes villes alentours (Strasbourg, Nancy, Metz et Reims).

Une mission de suivi spécifique de l'itinérance de l'exposition collective, sa communication ainsi que la réalisation d'une évaluation d'expérience de visite sera créée. Des événements ponctuels seront aussi réalisés.

Le transport implique la location d'un camion utilitaire, type master.

Dans la communication sont compris l'impression des affiches et des cartons d'invitation, le communiqué et le dossier de presse.

<b>Dépenses prévisionnelles :</b>	<b>TOTAL</b>	<b>45 000 €</b>
	Réalisation de l'exposition sur la base du projet muséographique de 2017	40 000 €
	Transport (location)	2 000 €
	Assurance	2 000 €
	Frais de vernissage de l'exposition	1 000 €

## PROGRAMME ACTION 2018

### Développer l'expression et la participation de tous habitants en lien avec le patrimoine

- Charte : Charte 2014-2025
  - Axe : O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
    - Objectif : M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens
    - Objectif : M 1.4.4 : favoriser un projet pédagogique partagé
    - Objectif : M 1.4.2 : instaurer un débat permanent
      - Projet : 1-P141-1 Animer un réseau d'acteurs de la culture à l'échelle du PNRVN

Calendrier prévisionnel :

Année 2018

Référent :

Elen GOUZIEU

#### Contexte :

La mission de médiation culturelle anime un réseau composé principalement de sites, musées et d'acteurs culturels volontaires [1] qui contribuent collectivement à transmettre aux visiteurs et spectateurs, habitants ou de passage, l'histoire du territoire des Vosges du Nord. En écho avec les objectifs M 1.4.1 – « *Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens* » et M 1.4.2 « *Instaurer un débat permanent* » -, fixés dans la charte de territoire entrée en vigueur en 2014, ses actions permettent de développer la participation de tous les habitants à la vie culturelle du territoire, en lien avec le patrimoine. Ainsi, elle permet la mise en place d'actions et de parcours d'éducation artistique et culturelle. Elle agit dans l'optique de faciliter l'accessibilité des publics éloignés de la culture et de lutter contre les inégalités dans les pratiques culturelles dans un contexte rural.

La mission de médiation culturelle assure de façon transversale un service de conseil et d'expertise permettant aux acteurs du patrimoine d'être accompagnés dans leurs projets de médiation touchant à l'accueil des publics (ex. formations, mise en place de supports) et participe ainsi à la construction du Projet culturel du territoire.

[1] Il regroupe une quarantaine d'équipements de découverte du patrimoine avec structure d'accueil (EDSA). Noyau dur de ce réseau, la Conservation mutualisée est en charge de 10 musées dont la plupart sont labellisés Musées de France. Ces équipements muséographiques, exemplaires pour le territoire, font l'objet d'un travail prioritaire (la mission de médiation culturelle dédie une partie de son temps à un volet « service des publics »).

#### **Objectifs :**

Elargir la participation à la vie culturelle de proximité.

Développer l'accès à la culture et accompagner la diversification des publics du patrimoine et de la culture : jeune public, personnes en situation de handicap, scolaires, habitants, familles, acteurs économiques...

Fédérer les acteurs culturels (EDSA et Conservation mutualisée) autour de projets transversaux et originaux.

Favoriser le développement des partenariats.

Créer des outils et projets participant à l'innovation sociale, économique et culturel des acteurs volontaires.

#### **Descriptif :**

Plusieurs opérations coordonnées par la médiation culturelle permettent de répondre à ces objectifs :

##### **Favoriser la création participative et programmer l'action culturelle dans les lieux de patrimoine :**

- programmation jeune public Amuse-Musées avec un artiste ou une compagnie associée,
- mise en place de résidences participatives avec les EDSA volontaires,
- développement du programme ADOS.

##### **Initier des démarches innovantes d'accessibilité culturelle et en faveur du lien social :**

- programmer la découverte adaptée des richesses naturelles et culturelles du Parc avec le réseau des acteurs culturels et de l'EDD : « Eveil des sens » ;
- développer et faire vivre les partenariats ;
- formation et transfert d'expériences ;
- mettre en œuvre des actions participatives pour faire des musées et sites des lieux de lien social et laboratoire du mieux vivre ensemble : ciné-débats, actions participatives et activités « hors les murs », projet de micro-mécénat artistique (La Dînée).

**Accompagner et former les partenaires culturels dans la mise en œuvre des projets d'Education artistique et culturelle :**

- accompagner la structuration de l'offre pédagogique des sites et musées : montage de dossiers pédagogiques, réalisation de supports, mise en œuvre d'ateliers ;
- proposer des démarches d'éducation artistique et culturelle, en s'associant à la stratégie globale de découverte du territoire de la mission pédagogie : forum pédagogique annuel, formations enseignants, La Classe l'œuvre, ACMISA...

**Budget prévisionnel :**

**Favoriser la création participative et programmer l'action culturelle dans les lieux de patrimoine (jeune public) 31 100 €.**

**Initier des démarches innovantes d'accessibilité culturelle et en faveur du lien social : 32 600 €**

**Plan de financement :**

**Favoriser la création participative et programmer l'action culturelle dans les lieux de patrimoine : 31 100 €**

<b>Plan de financement prévisionnel :</b>	<b>TOTAL</b>	<b>31 100 €</b>
	Région Grand-Est	18 660 €
	DRAC	12 440 €

**Initier des démarches innovantes d'accessibilité culturelle et en faveur du lien social : 32 600 €**

<b>Plan de financement prévisionnel :</b>	<b>TOTAL</b>	<b>32 600 €</b>
	DRAC Grand-Est (40%)	12 650 €
	Conseil Départemental du Bas-Rhin (crédits sectoriels culture)	19 950 €

## Favoriser la création participative et programmer l'action culturelle dans les lieux de patrimoine

Ressources humaines :

Chargé de mission culture – 20 jours

### Besoins :

Cette action répond au besoin de **diversification des publics de la culture et d'accessibilité des plus jeunes** au patrimoine. Il s'agit aussi d'affirmer une singularité et une exigence de programmation dans le contexte d'un réseau d'acteurs situé en milieu rural. Enfin, le dispositif d'artiste associé, développé autour de la programmation Amuse-Musées, remet la création contemporaine au cœur du projet, permettant au patrimoine historique d'apparaître comme une authentique source d'inspiration et de l'ancrer dans le contemporain. Ayant constaté en 2017 que l'offre disponible à destination du public adolescent, et son effective fréquentation, reste assez rare ; nous chercherons à développer une offre adaptée.

### Descriptif de la phase :

#### 1/ Programmation jeune public Amuse-Musées avec un artiste ou une compagnie associée

Véritable **rendez-vous culturel de qualité en milieu rural** à destination du jeune public en famille, les animations Amuse-Musées offrent aux habitants l'occasion de découvrir ou redécouvrir leur patrimoine de façon originale. Cette opération a évolué à plusieurs reprises depuis son lancement en 2004 : en 2015, le parc a créé un dispositif d'artiste associé, en 2018 il est renforcé par la mise en place de résidences. Imaginé comme un échange bénéfique entre un créateur et l'ingénierie culturelle du Parc, ce partenariat permet le montage de la programmation saisonnière tout en inscrivant le travail de ou des artiste(s) sur le plus long terme, en accordant des temps dédiés à la création et d'autres à la médiation auprès des habitants et en particulier des scolaires<sup>1</sup>.

**Concrètement, l'artiste associé donne une vision globale de la saison :** il propose une thématique et détermine le fil conducteur. Il met ses compétences techniques au service de la mise en place de la programmation, optimise la continuité d'un site à l'autre, un vrai plus dans l'optique d'un réseau. Il prend connaissance du patrimoine local et découvre les richesses des collections des musées et sites d'interprétation. Il propose son réseau artistique pour des interventions sur les sites, des partenariats avec des acteurs locaux (écoles, bibliothèques, services animation-jeunesse et relais culturels), qu'il prend soin de rencontrer et auxquels il explique le projet. Il met en œuvre des expériences artistiques qui favorisent l'implication et la participation des habitants. Il peut aussi proposer des temps de sensibilisation et d'échange avec le public, à l'issue des représentations. Il donne son avis sur l'esthétique de la communication et s'implique dans le travail de relations presse et publiques (sortie de saison, conférence de presse, réseaux sociaux...). Il veillera à ce que ses propositions d'intervention artistiques soient en lien avec le patrimoine, les collections du musée, qu'il contribue à mettre en lumière par une approche originale. L'illustratrice et plasticienne Sherley Freudenreich a travaillé à deux éditions d'Amuse-Musées (2015 & 2016). En 2017, un jury d'élus, partenaires et professionnels a choisi Sonia Verguet, designer, pour démarrer une nouvelle collaboration. En 2018, le Parc reconduit cette même collaboration.

Ainsi, ce partenariat se décline en plusieurs axes, de la création à la médiation :

- 1 / Accompagnement au montage de l'ensemble de la programmation.
- 2 / Micro-résidences de création sur plusieurs sites (minimum 3) intégrant un temps de sortie de résidence public intégré à la programmation.
- 3 / Mise en œuvre de projets d'éducation artistique et culturelle dans le cadre d'un projet fédérateur « Un artiste dans ma classe »<sup>2</sup> dans les écoles et collèges du territoire (2<sup>ème</sup> année) et d'une dynamique partenariale avec les acteurs culturels du territoire (programmateurs, festivals, médiathèques, écoles et relais culturels).
- 4/ Participation à la promotion de la saison.

<sup>1</sup> D'un côté, l'accompagnement par le ou les créateur(s) dans le cadre du montage de la programmation et de l'autre l'inscription du travail de l'artiste dans une temporalité plus longue (la saison Amuse-Musées) et un espace plus vaste (plusieurs sites/musées). Ainsi, les compétences d'ingénierie culturelle du Parc sont complétées par les connaissances de l'artiste, la maîtrise des réseaux propres à la discipline artistique, sa vision du monde, son expérience de terrain (technique, lumière, son, montage de projet), sa maîtrise des enjeux de la création via conseils et réflexion... L'artiste ne se substitue pas à la chargée de mission ; il s'appuie sur sa connaissance du patrimoine du Parc et des enjeux de valorisation locaux pour faire des propositions ou donner des orientations artistiques. Cette formule doit permettre l'inscription de cette action culturelle au-delà de l'éphémère, et encourage l'inscription du parcours de l'artiste ou de la compagnie à l'échelle du territoire Parc dans un esprit de continuité. Il s'agit donc de créer un environnement propice au développement de la création artistique et d'optimiser son ancrage territorial. Elle démontre la volonté du Parc de s'engager aux côtés des artistes et du travail de création, au-delà d'une simple diffusion. Il s'agit de redonner à l'artiste une place plus centrale dans ce projet culturel de territoire.

<sup>2</sup> Financement d'interventions préalables aux animations en milieu scolaire (projet « un artiste dans ma classe »)

En demeurant **coordinateur de l'action, le Parc garantit la cohérence d'une programmation globale**, la qualité de l'offre, **une communication commune** illustrant une programmation en réseau. Il veille à la qualité, l'ouverture à l'interdisciplinarité, l'originalité et le professionnalisme de la programmation.

En 2018, une vingtaine de **sites/musées volontaires parmi la quarantaine d'EDSA pourront participer**, en répondant à **l'appel à candidature**. Plusieurs niveaux d'intervention de l'artiste associé seront effectifs. Ainsi, 2 à 3 équipements<sup>3</sup> volontaires bénéficieront de résidences de l'artiste ou compagnie associée, en faveur du lien entre les habitants du village et le processus créatif, en vue d'une création originale et sur mesure, valorisée pendant la saison sous forme de « sortie de résidence ». Les autres sites/musées participants pourront prétendre à un soutien en ingénierie et/ou financier du Parc (forfait de 300 € accordé aux structures en faisant la demande). Certains équipements (les plus professionnalisés) seront libres de proposer un projet à intégrer dans la programmation globale<sup>4</sup> ou de bénéficier de l'accompagnement de l'artiste associé et de la mission de Médiation culturelle<sup>5</sup> pour déterminer leur projet d'animation. Ils contribuent ainsi à la continuité du réseau, au renvoi des publics, tout en profitant de la communication globale et d'un système plus souple permettant de s'intégrer au mieux à un calendrier de programmation souvent déjà bien riche.

Ce nouveau système permet **une véritable autonomisation des sites professionnalisés dans le domaine de la médiation jeune public, en gardant une cohérence de réseau et continuité territoriale**. Cela permet au Parc de poursuivre son rôle dans l'équilibre du maillage territorial et de garantir de nouvelles solidarités professionnelles autour de la programmation culturelle jeune public.

La communication devra s'appuyer de plus en plus sur des stratégies virtuelles / réseaux sociaux.

## **2/ Mise en place de résidences participatives avec les EDSA volontaires**

Les premières expérimentations de micro-résidences mises en place par l'artiste associé dans le cadre de la programmation Amuse-Musées 2017 ont rencontré un véritable intérêt de la part du réseau des sites et musées du Parc, qui y ont vu une occasion de s'inscrire dans la pérennité, de développer des projets répondant à de véritables problématiques liées à leur équipement : pédagogie autour du design et des savoir-faire vers la création d'un atelier jeune public spécifique (CIAV + Musée du Verre de Meisenthal), services offerts au visiteur (cafeteria du Fleckenstein) a abouti à un projet de création d'une lunchbox à vocation de valorisation du patrimoine castral et gastronomique, signalétique (Musée de l'Image Populaire) vers le renforcement de l'inscription du musée dans son territoire urbain.

Partant du constat d'une volonté d'allonger la durée de résidence et d'amplifier la partie participative et le lien avec les habitants, nous proposons de renforcer cet axe à travers un projet à part entière en 2017. L'objectif est de sensibiliser le territoire à un patrimoine donné et de créer un rapport simple et direct entre habitants et arts vivants. L'artiste associé sera pleinement intégré à cette dynamique, il sera directement acteur et pourra également proposer d'autres artistes. Oscillant entre résidence-mission, résidence laboratoire et résidence de création, il s'agit aussi de s'engager dans une démarche éducative qui donnera à percevoir et à comprendre les processus de création (réflexion, expérimentations, réalisation).

D'une durée d'un mois environ, la résidence sera thématisée. Elle sera ponctuée de plusieurs temps forts, notamment la rencontre des acteurs clés du territoire (scolaires, structures culturelles, élus, associations sportives, porte à porte chez les particuliers ...), la recherche in situ (implantation de l'artiste dans le village identifié pour une période de minimum 2 semaines), la création de petites formes, micro-projets expérimentaux ou prototypes, la co-construction avec les habitants qui pourra revêtir des formes extrêmement variées (ateliers, rencontres, ...) et enfin la diffusion d'un format provisoire lors de la sortie de résidence. Les EDSA volontaires pourront participer au financement de la résidence et/ou à la mise à disposition de matériel, hébergement ou repas.

La mission médiation culturelle assurera le suivi des suites données localement aux résidences par les EDSA. Par exemple, en 2018, le projet « LunchBox » au Fleckenstein.

Le Parc, via son chargé de mission culture, assurera le suivi des suites données localement aux micro-résidences 2017 par les EDSA. Aussi, le projet « LunchBox » issu de la micro-résidence 2017 au Fleckenstein sera assuré par la mission « agriculture durable », toujours en lien avec le chargé de mission culture.

---

<sup>3</sup> Sur les sites les plus modestes et/ou dont le besoin est manifeste, choix guidé par l'artiste associé

<sup>4</sup> Projet qui sera validé par l'artiste associé et la mission Médiation culturelle du Parc en lien avec les élus référents. Les propositions artistiques devront répondre aux critères historiques des AM : artistes professionnels, thème (proposé par l'artiste associé), adapté au jeune public/public familial, hors temps scolaire, dans la période mars-novembre, gratuité pour les enfants, activités parent-enfants... (cf. charte spécifique).

<sup>5</sup> La chargée de mission pourra apporter son appui sur le choix des intervenants (via la mise en place d'un annuaire culturel sur le nouveau site Internet par ex, d'échanges d'expérience entre « anciens » et « nouveaux »).

## Objectifs

- Améliorer la prise en compte des publics dans les EDSA : toucher le jeune public et le public familial, fidéliser, relancer l'intérêt du public de proximité et des habitants du Parc pour les musées via une entrée originale dans les équipements, fédérer des publics adolescents autour de projets de valorisation du patrimoine.
- Favoriser la mise en commun des connaissances et des expériences en permettant les échanges et la rencontre entre les différents membres du réseau des EDSA du Parc.
- Optimiser de la visibilité du réseau des EDSA des Vosges du Nord et renvoyer les visiteurs d'un site à l'autre (réseau).
- Remettre la création contemporaine au centre de la valorisation du patrimoine.

## Publics bénéficiaires

La programmation Amuse-Musées est à destination d'un **jeune public extra-scolaire, dans le cadre familial**. Cependant, l'une des priorités de l'artiste associé réside aussi dans la **construction de passerelles avec les écoles** en proposant des ateliers de pratiques artistiques dans les classes, comme autant de sensibilisation aux spectacles à venir. Il s'agit d'inscrire les sites de patrimoine de proximité dans le parcours d'éducation artistique et culturel des élèves. Le service de Médiation culturelle portera une réflexion sur un ou plusieurs équipements de son réseau sur la **prise en compte des 12-18 ans qui n'ont pas accès aux lieux patrimoniaux ou sont éloignés des dispositifs culturels classiques**, dans des temps extra-scolaires. Les projets développés associeront les familles, pour des moments d'échanges et/ou de restitution. Les résidences associeront globalement les habitants résidant à proximité des lieux de patrimoine.

En 2018, l'ensemble des 6144 écoliers de primaire du territoire du Parc et ceux des villes-portes seront directement informés de la programmation.

## Moyens mis en œuvres

Nombre de personnes affectées à l'action : 1

Nombre d'ETP prévisionnels affectés à l'action : 0,1

+ assistance secrétariat & appui logistique des salariés et bénévoles accueillants les artistes dans leurs structures.

## Date

Avril à décembre 2018

## Indicateurs

Indicateurs de suivi : comités techniques, groupe de travail, échanges avec le/les prestataire(s) et le ou les artistes, rencontres dans le cadre des résidences, appel à projet (programme ADOS).

Indicateurs de réalisation :

- Collaboration, mise en commun et échanges entre les membres du réseau.
- Partenariats.
- Edition de la communication annuelle.
- Nombre d'éditions Amuse-Musées.
- Sorties de résidences (incluant la présentation de versions bêta, prototype...).

Indicateurs de résultat :

- Chiffres de fréquentation et profil des visiteurs.
- Fidélisation et rajeunissement des publics.
- Participation des habitants et mobilisation des jeunes.
- Retours médias.



## Nature et objet des postes de dépense

<b>Dépenses prévisionnelles :</b>	<b>TOTAL Programmation</b>	<b>15 500 €</b>
	Accompagnement artiste associé	1 500 €
	Aide à la programmation d'artistes et intervenants professionnels dans les EDSA (logistique d'animation, achat de matériel, droits d'auteurs ...)	6 000 €
	Résidences participatives	8 000 €
	<b>TOTAL Communication/promotion</b>	<b>10 000 €</b>
	Graphisme/ Web/ vidéo / encarts / diffusion	5 000 €
	Impression/diffusion	5 000 €
	<b>TOTAL Poste</b>	<b>5 600 €</b>
	20 jours de chargé de mission pour pilotage et coordination	5 600 €

### Pratiques tarifaires

Gratuité pour les enfants.

### Contributions volontaires

Bénévoles accueillants les animations dans leur structure, contribution au financement des animations et des résidences.

### Historique

- 14 éditions de l'événementiel jeune public « Amuse-Musées ».
- L'ensemble des musées et sites du Parc ont été progressivement équipés de jeux permanents pour une découverte en famille tout au long de l'année.
- 1 projet ACMISA fédérateur, un projet d'EAC associé (« Un artiste dans ma classe »).

## Initier des démarches innovantes d'accessibilité culturelle et en faveur du lien social

Ressources humaines :

Chargé de mission culture – 60 jours

### Besoin

Dans un contexte rural, confronté aux problématiques de vieillissement de la population et à une mobilité relativement complexe, le Parc naturel régional des Vosges du Nord a pour mission d'initier des projets innovants au service de sa population. En accord avec ses valeurs liées au développement durable, il anime depuis 2005, via son service de médiation culturelle, une politique d'accessibilité au patrimoine pour les publics en situation de handicap : diagnostics sur le patrimoine bâti, conception d'outils d'aide à la visite, formations des guides bénévoles et médiateurs, aide au montage d'activités adaptées... Sur la quarantaine d'équipements de patrimoine présents sur le territoire du Parc, un réseau expérimental d'une dizaine de musées et sites culturels s'est mobilisé autour de cette question. S'il nous paraît primordial de poursuivre dans la prise en compte des **publics « empêchés »** dans les sites et projets culturels, les acteurs souhaitent **étendre la dynamique à des projets plus globalement en faveur de la mixité et du lien social**. Dans le contexte actuel, le lieu culturel et patrimonial doit apparaître plus que jamais comme un centre de ressource et d'échange, un « tiers lieu » ancré dans son époque.

### Descriptif de la phase :

#### 1/ Programmer la découverte adaptée des richesses naturelles et culturelles du Parc avec le réseau des acteurs culturels et de l'EDD : « Eveil des sens »

En 2015, la volonté partagée autour de l'accessibilité aux publics « empêchés » s'est traduite dans la mise en place d'une programmation commune : « Eveil des Sens - Une découverte du patrimoine pour tous et adaptée à chacun ». Dans cette optique, de nombreux sites culturels présents sur le territoire élargi du Parc naturel régional des Vosges du Nord ont organisé des activités adaptées aux publics handicapés ou permettant de sensibiliser le grand public à ces questions, tandis que d'autres partenaires ont rejoint le projet (cinéma, APAEIIIE, centre culturel...). Reconduite et amplifiée en 2016, cette opération de valorisation du travail effectué depuis 10 ans a permis de fédérer encore plus d'acteurs et de contribuer à la professionnalisation des équipements participants.

Eveil des Sens est un événement qui se donne les objectifs suivants :

- **Favoriser l'accessibilité des lieux culturels aux personnes en situation de handicap.** Pour cela, des efforts particuliers sont faits par les structures partenaires, en plus de ceux proposés tout au long de l'année, en direction de ce public spécifique.
- **Mélanger les publics pour sensibiliser les autres visiteurs au handicap.** Ainsi, chaque animation est accessible à tous, même si elle est conçue plus particulièrement pour un handicap. De la même façon, certains sites participants peuvent proposer des activités de découverte du handicap à destination du grand public (diffusion de films sur le handicap, exposition d'œuvres réalisées par des personnes handicapées, ...).
- **Construire dans la durée** une offre accessible dans le réseau des sites patrimoniaux et culturels et mettre en place une relation pérenne avec les publics spécifiques.

**Le Parc naturel régional des Vosges du Nord est le maître d'ouvrage de cette action** qu'il co-organise avec le Musée Lalique. En plus de ce rôle, il propose des spectacles, animations ou activités pour contribuer à enrichir la programmation, notamment auprès des équipements les plus modestes.

En 2018, Eveil des Sens se fixe pour objectif de :

- poursuivre le développement d'activités en lien avec la nature et les pratiques de loisirs adaptés (calèche, escalade, sport nautiques...);
- démarcher le réseau des diffuseurs avec des propositions de spectacles, concerts adaptés (Scènes du Nord, Espace Cassin, Halle Verrière...);
- accroître l'aspect intergénérationnel en soutenant les démarches associant des EHPAD et des jeunes publics.

Pour étoffer les forces vives, nous accueillerons un Service civique et/ou un stagiaire de Master en carrière sociale et/ou culturelle.

Le site [eveildessens-handicap.fr](http://eveildessens-handicap.fr) devra être adapté pour une accessibilité optimale. Le comité de pilotage de cette action sera ouvert à la contribution de personnes représentant les différents handicaps. Les réunions devront

donc être totalement adaptées (traduction LSF, accessibilité au bâti...).

## **2/ Développer et faire vivre les partenariats**

Dès le début de son action en faveur du public handicapé, le Parc a établi des partenariats avec des associations spécialisées<sup>6</sup>. Concrètement, nous avons fait appel à leurs savoirs pour intervenir lors des formations que nous organisons et pour tester des outils de médiation. Nous souhaitons renforcer ces collaborations et les rendre systématiques dans chacune des actions menées. Un autre objectif est de renforcer le volet communication spécifique en nous appuyant sur ces partenariats. Le développement et la réactivation de l'ensemble des partenariats préexistants et la mise en place de nouveaux partenariats stratégiques permettront d'engager concrètement les structures du Parc dans une démarche positive, d'expérimenter progressivement l'accueil de personnes handicapées et en perte d'autonomie, un véritable gain qualitatif en termes de diversification du public, d'inscription du musée/site dans la société, d'engagement positif exemplaire vers plus de citoyenneté.

**Le partenariat privilégié entre l'association « Tôt Ou T'Art »<sup>7</sup>, le Parc et les différents EDSA mis en place en 2011, sera remis à plat par le biais de nouvelles conventions.** Par ailleurs, la mission de médiation culturelle diffuse les **appels à projets annuels** de Tôt Ou T'Art, ayant pour but d'encourager la création des projets développant une interaction entre les publics en insertion et un lieu / un objet culturels, et **accompagne le montage des dossiers**. Les activités réalisées (expressions écrite, corporelle, plastique, orale, etc. en lien avec les collections des musées) sont valorisées lors d'Eveil des Sens, sous forme d'exposition des travaux plastiques par exemple. En 2018, le forum culturel & social annuel sera reconduit le 27 juin sur le site de la MER (cf chapitre Formation et partages d'expériences).

En vue de la prochaine édition du festival biennuel Charivari sur le thème « Culture & handicap », organisé par **l'ESAT Evasion de Sélestat**, le Parc envisage de développer un partenariat privilégié avec cette structure pour optimiser son rayonnement à l'échelle de la Région.

## **3/ Formation et transfert d'expériences**

Parce que nous pensons que le contact humain est le meilleur des outils de médiation, notre politique a accordé une place de choix à la formation des membres du réseau et des élus du territoire, en lien avec nos associations relais (accueil, médiation, LSF, images tactiles...). Aujourd'hui, les actions fédératrices, comme le montage du programme Eveil des Sens ou le forum culturel sont autant **d'espaces de co-formation entre les membres du réseau**, qui progressent ensemble via l'échange d'expérience. Aujourd'hui, l'ensemble des sites et musées du territoire qui en font la demande peuvent **bénéficier de conseil et d'accompagnement personnalisés** dans leur projet de mise en accessibilité (chaîne d'accessibilité, supports de médiation, partenariats...).

**Le forum culturel annuel organisé avec Tôt Ou T'Art est, depuis 3 ans, le grand rendez-vous des acteurs culturels et travailleurs sociaux des Vosges du Nord et au-delà.** Le forum est reconduit en 2018, avant l'été, afin de mieux valoriser l'offre de loisirs nature sur le territoire. Un soin particulier sera apporté à la conduite de temps d'échanges et de travail via des animations dynamiques : speed meeting, facilitation graphique, Métaplan... Le Parc et le réseau des sites et musées des Vosges du Nord participent également au forum culturel annuel de Strasbourg de septembre.

## **Objectifs**

- Favoriser l'accessibilité à la culture et au patrimoine des personnes en situation de handicap et en parcours d'insertion.
- Elargir la politique et ses actions aux questions de lien social, de mixité des publics, de vivre ensemble, de citoyenneté.
- Echanger autour d'une démarche positive.

---

<sup>6</sup> Ainsi, l'Art au-delà du regard, l'ADAPEI 67 (Association Des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés), l'APAEIIE (Association Participant à l'Accompagnement, à l'Education et à l'Intégration des personnes en situation de handicap d'Ingwiller et Environs), Des mains pour le dire, l'Association des Paralysés de France (APF), l'Association des Aveugles d'Alsace Lorraine (AAAL) ou encore Tôt Ou T'Art comptent parmi nos soutiens.

<sup>7</sup> Créée en 2001, Tôt Ou T'Art a pour objet d'animer un réseau de structures sociales, médico-sociales et culturelles en Alsace pour contribuer à faire des pratiques culturelles et artistiques un moteur de l'inclusion et de la cohésion sociale. Son réseau se compose de plus de 60 équipements culturels et de plus de 200 structures sociales et médico-sociales qui accompagnent près de 20 000 personnes en difficulté. Concrètement, l'association offre des outils communs à l'ensemble des acteurs du réseau en matière de communication, de billetterie (en ligne), de formation et d'accompagnement culturel afin de faire progresser la réflexion entre culture et lien social. <http://totoutart.org/>

- Concrétiser une collaboration de réseau.

### **Publics bénéficiaires**

Tout public : « empêchés », habitants du Parc naturel, touristes, intergénérationnel

### **Moyens mis en œuvre**

Nombre de personnes affectées à l'action : 1 + stage, assistance secrétariat & appui des salariés et bénévoles impliqués dans cette politique.

### **Date**

Janvier à décembre 2018.

### **Indicateurs**

Indicateurs de suivi : comités techniques, réunions de travail avec les acteurs et partenaires.

Indicateurs de réalisation :

- Collaboration, mise en commun et échanges entre les membres du réseau.
- Partenariats (poursuite des anciens, nouveaux développés, nouveaux adhérents à ToT).
- Programmation effective de visites et activités spécifiques.
- Nombre de participants aux activités, aux formations à l'accueil du public handicapé.
- Outils réalisés

Indicateurs de résultat :

- Chiffres de fréquentation visites spécifiques.
- Satisfaction des publics et des organisateurs.
- Retours médias.

### **Nature et objet des postes de dépenses**

### Dépenses prévisionnelles :

<b>TOTAL « Eveil des sens »</b>	<b>14 800 €</b>
Graphisme/ Web / vidéo (LSF)	3 500 €
Impression / diffusion	1 800 €
Développement d'activités et projets avec les acteurs de l'EDD et des loisirs extérieurs adaptés, du spectacle vivant et en faveur de l'intergénérationnel (spectacles, Ciné-débats, expositions, créations...)	3 000 €
Stagiaire et/ou Service civique	5 500 €
Garantir l'accessibilité dans le montage du projet (traductions LSF, production de documents braille...)	1 000 €
<b>TOTAL Développer et faire vivre les partenariats</b>	<b>1 000 €</b>
Organisation du forum culturel Tôt Ou T'Art (acquisition de matériel, prestation de service ...)	800 €
Cotisation Tôt Ou T'Art	200 €
<b>TOTAL Animation</b>	<b>16 800 €</b>
60 jours de chargé de mission pour pilotage et coordination	16 800 €

### Pratiques tarifaires

Gratuité et tarifs spécifiques + selon partenariat avec Tôt Ou T'Art.


### Contributions volontaires

Bénévolat dans les sites et musées.

### Historique

- Réalisation de 6 diagnostics d'accessibilité handicap en 2010.
- Mise en place d'actions et d'outils de découverte pour les publics « empêchés » : 5 cycles de formation à l'accueil des personnes handicapées, adaptation du site internet des musées, vidéo en LSF, 13 mallettes Kit à Toucher (images tactiles, reproduction d'objets, parcours de visite adapté, ...), visites spécifiques « Musées Pour Tous », partenariats (Tôt Ou T'Art...).
- 2014 : entrée officielle du SYCOPARC au sein du CA de l'association Tôt Ou T'Art. Cela a rendu possible l'amorce d'actions concrètes : de nombreuses structures culturelles du Parc sont entrées dans la dynamique en 2014 (Château de Fleckenstein, de Lichtenberg, Musée du Pays de Hanau, CIAV, Théâtre du Marché au Grain, festival Rêve de Mômes...), un projet artistique avec une plasticienne et le Centre Théodore Monod d'Erckartswiller en lien avec le Musée de l'Image Populaire, un grand forum culturel rassemblant les adhérents culturels et les travailleurs sociaux à Bouxwiller (une quarantaine). Ainsi, l'impulsion donnée par le Parc a permis d'accroître l'impact de la politique d'accessibilité défendue par le PNRVN.
- 2015 : programmation en réseau Eveil des Sens, grand forum culturel à Lichtenberg (100 participants travailleurs sociaux et structures culturelles).
- 2016 : première édition test de La Dînée, Forum culturel et pédagogique au Centre d'Interprétation La Villa (Dehlingen) (env 70 participants), seconde édition Eveil des Sens.
- 2017 : 3<sup>ème</sup> édition d'Eveil des Sens, seconde Dînée et Forum au CAMPS de l'APAEIIE à Saverne.

## PROGRAMME ACTION 2018

 <p>Parc naturel régional des Vosges du Nord Une autre vie s'invente ici</p>	<b>2018 - Impulser et favoriser le développement culturel</b>
<b>Rattachement à la charte :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● Charte 2014-2025<ul style="list-style-type: none"><li>○ Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel<ul style="list-style-type: none"><li>■ O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord<ul style="list-style-type: none"><li>● M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens</li></ul></li></ul></li></ul></li></ul>	
Calendrier prévisionnel :	du 01/01/2018 au 31/12/2018
Référent(s) :	Philippe KOFFLER

### Contexte :

La mission de développement culturel portée par le SYCOPARC a pour objectif de mettre la culture au cœur du projet Parc. Cela implique qu'elle soit étroitement liée à tous les autres domaines d'intervention du SYCOPARC, tout en couvrant un grand nombre de disciplines artistiques. Un des objectifs est également de favoriser la mise en réseau des acteurs locaux et institutionnels. Le SYCOPARC a par ailleurs un rôle important à jouer dans sa capacité à fédérer les initiatives locales, à favoriser l'évolution des approches culturelles (*en permettant par exemple à la chaîne patrimoniale de s'exprimer pleinement*) et ainsi d'ouvrir de nouveaux champs d'expérimentation.

### Bilan des années antérieures :

Depuis 2015, la mission de développement culturel a permis notamment : la réalisation d'une exposition sur le Patrimoine Immatériel d'Alsace Bossue, le développement du réseau des Etoiles Terrestres notamment par la mise en place d'actions nouvelles et originales, l'accompagnement de 6 sites culturels (anciennement Conservation mutualisée) dont le site des Maisons des rochers de Graufthal, la réalisation d'une quinzaine de projets portés par des artistes locaux, la mise en place d'un programme de valorisation des savoir-faire par la création et le design, l'accompagnement d'une 30ème de projets de nos partenaires culturels et des collectivités locales dans leurs actions et politiques culturelles,...

### Objectifs :

- Affirmer la culture comme un élément de développement fort à la fois dans le projet de territoire porté par le SYCOPARC et par extension au cœur de la vie du territoire.
- Mettre en place des espaces, des expériences et des actions nouvelles répondant aux besoins actuels et futurs du territoire.
- Permettre, à travers la consolidation de la coopération des acteurs culturels, à l'ensemble des habitants et des visiteurs des Vosges du Nord de s'approprier davantage ces patrimoines, tant dans leur richesse, leur diversité que dans leur spécificité.

### **Descriptif :**

- Mission photographique d'éléments du patrimoine archéologique.
- Développement de projets culturels innovants.
- Valorisation culturelle et touristique des zones humides.
- Animation du réseau des Etoiles Terrestres.

## 2018 - Mission photo patrimoine archéologique et minier des VDN

Ressources humaines :	Philippe KOFFLER
Calendrier :	du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Objectifs :

Le SYCOPARC accompagne la Maison de l'Archéologie de Niederbronn, suit un projet de valorisation touristique du Patrimoine Minier et est partenaire des rencontres archéologiques des Vosges du Nord.

Il n'existe aucune image qualitative et pouvant servir à la réalisation de documents touristiques ou de communication de ce patrimoine.

Pour y remédier nous prévoyons de réaliser une mission photo au printemps 2018.

Cette mission pourra être complétée l'année suivante par un concours photo amateur.

### Dépenses prévisionnelles

<b>Dépenses prévisionnelles :</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 000 €</b>
	Mission photo	1 000 €

### Plan de financement :

<b>Plan de financement :</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 000 €</b>
	Région Grand-Est	1 000 €



## 2018 - Favoriser l'émergence de projets culturels innovants en milieu rural

Ressources humaines :	Philippe KOFFLER
Calendrier :	du 01/01/2018 au 30/11/2018

### Objectifs :

L'objectif principal de ce projet est de permettre d'encourager la création contemporaine en lien étroit avec le territoire, ses acteurs et ses patrimoines. Les artistes dans leur pluralité, leur création et leur démarche sont placés au centre du dispositif qui se veut être :

- un vecteur de développement touristique (*enrichissement de l'offre de tourisme culturel*),
- social (*vivre et faire ensemble, design de l'espace public*),
- économique (*créativité des territoires et des entreprises*),
- culturel (*démocratie culturelle, mise en connexion du réseau des acteurs culturels du territoire*).

Les artistes retenus sont issus de champs culturels variés et posent un regard neuf sur le territoire. Nous souhaitons par ailleurs que ce projet participe à la vie culturelle du Parc par des présences aux manifestations culturelles d'importance notamment, et la recherche et la mise en place de partenariats originaux (industries locales, startup, structures sociales...).

### Descriptif :

- 1 résidence artistique d'une durée minimale de 6 semaines consécutives ou non.
  - Honoraires artistiques : 3 000 €
  - Achat d'œuvres : 2 000 €
  - Matériels et services pour valorisation finale : 1 500 €
  - Déplacement et nourriture (inclus le per diem) : 1 000 €
- 2 résidences artistiques dans le cadre des sanctuaires de Nature sur les sites de Wissembourg et Neuwiller les Saverne
  - Honoraires artistiques avec per diem : 2 000 €
  - Achat d'œuvres : 2 000 €
  - Matériels et services pour valorisation finale : 1000 €
- 3 rencontres artistes/designer/artisan dans le cadre d'une augmentation de l'exposition sur la valorisation des savoir-faire par la création et le design.
  - Frais, animation, valorisation : 3 000 €
- Valoriser le travail artistique réalisé à l'occasion des 40 ans du Parc (dernier projet fini le 31 octobre 2017) par une petite édition artistique : 2 500 €

**Dépenses prévisionnelles :**

<b>Dépenses prévisionnelles :</b>	<b>TOTAL</b>	<b>23 600 €</b>
	Mission photo	5 000 €
	Worshop artisan/artistes	3 000 €
	Résidence artistique	7 500 €
	Valorisation du projet 40 ans	2 500 €
	Animation / coordination 0.1 TP/an (salaires + charges + frais de mission + frais de structure)	5 600 €

**Plan de financement :**

<b>Plan de financement :</b>	<b>TOTAL</b>	<b>23 600 €</b>
	Région Grand-Est	8 550 €
	Département du Bas-Rhin (crédits culture)	15 050 €

## 2017-2019 - Valorisation artistique et touristique des zones humides (pour mémoire)

Ressources humaines :	Philippe KOFFLER
Calendrier :	du 01/01/2017 au 31/12/2019

### Objectifs :

Le projet porte sur la valorisation des milieux humides à travers une approche touristique, culturelle et artistique et vise à proposer sur trois ans, de 2017 à 2019, une offre thématique commune aux 6 Parcs naturels de la Grande Région, identifiable et accessible à un large public local et international.

### Descriptif :

#### Création et diffusion de performances artistiques / résidence territoriale

Dans le cadre du projet, une résidence de diffusion territoriale d'une durée prévisionnelle de 3 ans sera proposée à une compagnie professionnelle ayant un rayonnement international. Nous n'excluons pas d'y adjoindre simultanément une résidence d'expérimentation. L'objectif de cette résidence est de sensibiliser, via le médium artistique (champs culturels privilégiés : le spectacle vivant, l'image et les nouvelles technologies culturelles) les habitants et les visiteurs des Vosges du Nord à ces domaines esthétiques, sans exclure toutefois les projets pluridisciplinaires. La résidence est le point d'ancrage autour duquel toutes les actions du projet vont se construire et évoluer. Elle s'articule autour de deux axes forts :

- la diffusion large, diversifiée et insolite de la production de la compagnie ;
- des actions de sensibilisation vers les scolaires, et prioritairement les classes élémentaires (l'objectif est de contribuer au repérage de nouveaux publics) et la réalisation d'initiatives visant à la formation et à la pratique des amateurs sur le thème.

La finalité de la résidence est de développer un regard et un rapport nouveau aux zones humides tant sur le plan social, artistique, professionnel que territorial.

#### Création d'un spectacle jeune public

Une compagnie artistique sera invitée sur le territoire pour créer un spectacle permettant de faire mettre les champs culturels au service de la sensibilisation des plus jeunes. Les champs d'actions restent à définir.

#### Installation d'œuvres d'art pérennes

Chaque année, un appel à projets sera lancé auprès d'artistes issus de différents champs culturels. Les installations pourront être matérielles ou immatérielles. Elles pourront inciter au jeu, à la contemplation, à la réflexion...Elles s'organiseront autour d'un parcours de découverte des zones humides.

#### Conception d'un outil de sensibilisation aux milieux humides de la Grande Région à destination des familles

Il s'agit de créer un outil ou document incitant les publics à circuler sur les territoires pour découvrir les milieux humides valorisés par les différentes actions pérennes réalisées durant le programme (œuvres artistiques, sentiers, ...). Il s'agit de dépenses communes partagées entre les 6 Parcs.

#### Ateliers de design culinaire

L'objectif est d'apprendre au grand public à cuisiner des produits issus des zones humides, des milieux naturels locaux et des prairies humides... (truite fario, écrevisses, highland cattle...), au côté d'un restaurateur local de la cuisine. 4 ateliers de 10 personnes.

#### Organisation de 2 ciné-débats-conférences sur le thème des milieux humides

Un film documentaire sur les zones humides, suivi d'un débat avec le (la) réalisateur(trice) et/ou un(des) spécialiste(s) du sujet.

Les ciné-débats visent à vous faire (re)découvrir le patrimoine naturel du territoire, à travers des espèces ou milieux emblématiques.

#### Conception et mise en œuvre d'un parcours sensible d'interprétation sur les milieux humides

Il s'agira de réaliser un parcours didactique et ludique destiné à favoriser la découverte et la compréhension des milieux humides par un large public. Des outils et mobiliers d'interprétation spécifiques sont à concevoir, le site à définir.

<b>2018 - Animer le réseau des Etoiles Terrestres</b>	
Ressources humaines :	Philippe KOFFLER
Calendrier :	du 01/01/2018 au 30/06/2019

### Objectifs :

Les 3 partenaires réunis dans un périmètre proche sont conscients de l'atout exceptionnel que constitue leur mise en réseau.

Ces structures ont décidé de s'afficher ensemble sous l'appellation « Étoiles Terrestres » pour promouvoir une destination d'exception et faire naître une identité plus percutante des sites verriers des Vosges du Nord. L'ambition fortement affirmée est de donner naissance à un véritable « pôle touristique et culturel », identifié et reconnu. Les sites ont déjà créé des événements communs et des outils pour inciter le public à réaliser un circuit des trois structures.

Ce partenariat vise à démontrer la capacité de trois sites de s'allier autour de projets touristiques communs proposant une offre riche, cohérente, nouvelle et porteuse de sens sur un territoire avec des patrimoines riches et spécifiques.

### Descriptif :

- L'accompagnement d'une agence de presse spécialisée démarré fin 2017 se poursuivra par des temps de rencontres nationaux avec différents médias et presse : 3 000 €.

- La réalisation d'une malle pédagogique unique et d'un livret de découverte (valorisant les savoir-faire, le patrimoine architectural et culturel) permettant de valoriser les complémentarités. Le public privilégié sont les scolaires et le grand public : 7 000 €.

- La mise en place de deux temps forts annuels au début de la saison estivale (fête des Etoiles Terrestres) et sur la période de Noël. Pendant ces temps forts, des actions de médiations et artistiques seront mises en place. Un accent tout particulier sera mis sur la mobilité entre les sites (randonnée pédestre et cyclo). Différentes thématiques seront intégrées telles que la mémoire, la transmission, les savoir-faire, le patrimoine et l'architecture industriels, l'art contemporain : 20 000 €.

- L'adaptation du portail "etoiles-terrestres.fr" à l'activité et à la qualité de la programmation du réseau : 2 000 €.

Par ailleurs, le réseau continue de mener des actions communes autour des journées européennes des Métiers d'Arts (avril), Nuit des musées (mai) et journées Européennes du Patrimoine (septembre).

### Dépenses prévisionnelles :

<b>Dépenses prévisionnelles :</b>	<b>TOTAL</b>	<b>32 000 €</b>
	Mise en œuvre du programme d'actions	32 000 €

**Plan de financement :**

<b>Plan de financement :</b>	<b>TOTAL</b>	<b>32 000 €</b>
	MASSIF FNADT	14 000 €
	Sites verriers	12 000 €
	Région Grand-Est (crédits Massif)	6 000 €